


Port de l'Appareil Respiratoire Isolant

 **Durée**
7 heures

 **Lieu**
Intra/Inter

 **Groupe**
De 2 à 10 personnes

 **Tarif**
Sur devis

■ Prérequis

Personnel reconnu apte par le médecin du travail au port des équipements de protection respiratoire.

■ Public concerné

Personnels intervenant sous protection respiratoire ou toute personne pouvant intervenir en atmosphère irrespirable.

■ Objectifs de la formation

Former le personnel au port de l'appareil respiratoire isolant. Ceux-ci doivent connaître les dangers liés aux atmosphères non respirables. Ils seront en mesure d'effectuer une reconnaissance dans une zone viciée. Seront évalués sur l'aptitude à porter l'ARI.

■ Compétences visées

- Atmosphères non respirables
- Les moyens de protection respiratoires
- Les 8 éléments qui composent l'ARICO – ARI Circuit Ouvert
- Le matériel de l'entreprise et les consignes
- La vérification de l'ARICO
- La méthode de calcul
- Éléments de sécurité à vérifier avant l'intervention
- Le lot d'engagement sous ARI
- Règles et procédures
- Contraintes physiologiques
- Prise en main du matériel (pratique)
- Mise en situation lors d'un parcours à l'aveugle (pratique)

■ Méthodes pédagogiques

Théorie : échanges entre le formateur et les apprenants en salle avec support vidéo.

Pratique : prise en main et connaissance du matériel. Epreuve pratique lors d'un parcours à l'aveugle.

Port de l'Appareil Respiratoire Isolant

■ Moyens pédagogiques

Ordinateur
Vidéoprojecteur
Matériel de l'établissement (ARI)

■ Organisation de la formation

Plusieurs face à face pédagogiques précéderont diverses parties pratiques.
Visite des locaux, identification des risques et les diverses manœuvres internes.

■ Modalités d'évaluation

Evaluation continue

■ Sanction

Attestation de formation

■ Modalités et délais d'accès

Annuel

■ Maintien et actualisation des compétences

Préconisé une fois par an

■ Formation accessible aux personnes handicapées

Non

■ Qualification des formateurs

Professionnels des métiers de la sécurité

Programme conforme aux normes APSAD

Nous contacter



CROIX BLANCHE PREVENTION
10 boulevard Tisseron – 13014 Marseille
Tél : 09 78 08 25 15 – www.croixblancheprevention.com